

LES "MAQUILADORAS" : F1
B26509
FIRMES PASSIVES OU ex 1
FIRMES ACTIVES

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

Odile CASTEL

N° : 26509

Cpte : B

29.6.89

M

PASS

Département "Société, Développement, Urbanisation"

AXE 2 "REALITES ET STRATEGIES DU DEVELOPPEMENT"

DOCUMENT DE TRAVAIL N° 18

AOUT 1988

LES "MAQUILADORAS" : FIRMES PASSIVES OU FIRMES ACTIVES

CASTEL ODILE
Allocataire de recherche MRT
ORSTOM-GERDIC
Juillet 1988.

Une entreprise enregistrée sous le régime de "maquiladora" au Mexique peut-être détenue à 100 % par le capital étranger, peut importer l'ensemble des matières premières et des machines nécessaires à sa production qu'elle doit entièrement exporter.

Ces exportations ne sont pas comptabilisées dans la balance commerciale, mais dans la balance des paiements, dans le poste services de transformation. De plus, la production de ces entreprises possède un compte spécifique dans la comptabilité nationale, il existe une direction pour l'industrie "maquiladora" au ministère de l'industrie (SECOFI).

Après une présentation brève des "maquiladoras" et du processus d'internationalisation du capital, nous étudierons le processus d'installation des "maquiladoras" au Mexique à travers le programme d'industrialisation de la frontière et le décret pour le développement et les opérations de l'industrie "maquiladora" d'exportation du 13 août 1983.

Ces entreprises ont un impact sur le système socio-économique qui se résume à l'embauche du personnel, la rémunération qui en découle, la captation de devises et l'achat potentiel d'intrants de production sur le marché national. Cet impact a un effet industrialisant, nous verrons qu'il est d'autant plus important que la "maquiladora" est active dans le pays d'implantation.

1. Définition des maquiladoras.

"Maquilar" est la réalisation d'une ou plusieurs étapes de fabrication d'un produit effectué par un travailleur ou par une entreprise normalement distincte de l'entreprise propriétaire du produit. L'étape de fabrication réalisée peut-être finale ou intermédiaire. Il existe deux sortes d'entreprises "maquiladoras", le sous-traitant industriel international et l'extension ou la division physique d'une même entreprise entre deux pays. (1)

Ces entreprises peuvent être définies en fonction des critères suivants : (2)

2

-Ces entreprises basees sur l'exploitation de la main-d'oeuvre "bon marche" se caracterisent par un emploi intensif de main d'oeuvre et corollairement, par une faible intensite capitalistique de l'etape de production qui leur est echue. Ce qui ne signifie pas que l'ensemble du cycle de production ne soit pas de capital intensif. Les filiales de firmes multinationales ne font l'objet d'une relocalisation au Mexique que des stades exigeant l'emploi d'une main-d'oeuvre nombreuse. Pour beaucoup de "maquiladoras" a capitaux mexicains, la relation de sous-traitance qui les lie a une firme etrangere aboutit a une situation equivalente. La consequence directe de la faiblesse du capital investi par travailleur est la grande mobilite de ce genre d'entreprises.

-La main-d'oeuvre engagee est dans sa majorite sans qualification professionnelle et assignee a des taches repetitives. La moyenne d'age des travailleurs est basse et les femmes sont nombreuses. La syndicalisation est rare.

- Ces entreprises produisent pour le marche mondial et pour la plus part sont integrees au processus productif global des donneurs d'ordre ou des maisons-meres. Les liens avec l'economie locale sont tenus.

-Les "maquiladoras" au Mexique sont dans un systeme ouvert : il s'agit d'une simple mecanique administrative, certaines exemptions sont accordees (liberte d'importation, mais a condition qu'il y ait reexportation apres transformation, taxation faible ou absente ...). Il y a peu de contraintes geographiques concernant leurs installations et enfin, l'utilisation d'intrants de production locaux est encouragee.

-A peu pres toutes les branches d'activites sont representees, de l'assemblage de composants electroniques a la fabrication de jouets et de meubles, le textile, en passant par les activites de services.

Deux branches ont cependant une importance preponderante. D'abord, l'assemblage de composants electriques et electroniques et ensuite, le textile.

Les "maquiladoras" du textile correspondent frequemment a des entreprises locales sous-traitantes. A l'inverse, les "maquiladoras" de l'electronique correspondent generalement a des filiales de firmes multinationales. On observe que le role du capital local est d'autant plus important que les activites concernees se caracterisent par une faible intensite capitalistique pour l'ensemble du processus de production.

Pour comprendre le phénomène de l'industrie "maquiladora" au Mexique, il est nécessaire de comprendre le processus d'expansion industrielle qui se réalise par l'intermédiaire d'un modèle particulier de l'internationalisation du capital.

2. Le processus d'internationalisation du capital.

Le processus d'internationalisation du capital a comme antécédent le développement inégal des pays qui permet, d'une part la fragmentation des processus productifs due à la "revolution" technologique dans les pays industrialisés et, d'autre part à l'existence d'une main-d'œuvre abondante et "bon marché" dans les pays en développement. (3)

La main-d'œuvre "bon marché" est donc le moteur de ce modèle d'accumulation. Ce processus existait déjà dans l'internationalisation du capital que l'on observe depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Cependant, la vitesse et la dimension qu'il a acquises dans les 30 dernières années lui donnent une nouvelle signification. (4)

Avec les nouvelles modalités qu'acquiert le processus d'internationalisation du capital (où la grande part des intrants de production sont transférés internationalement) se forme un système complexe où s'entremêlent les exportations de marchandises et les services de tous types comme l'exportation de capitaux, la relocalisation d'installations productives et l'internationalisation des processus productifs. (3)

En raison de la structure du marché du travail dans les pays industrialisés où les salaires sont devenus rebelles à la baisse, il devient alors, plus rentable de transférer les activités intensives en main-d'œuvre dans les pays en développement. Ce mouvement de délocalisation industrielle vers le tiers-monde dans lequel les firmes multinationales jouent un rôle important, se caractérise par la scission d'un processus donné en étapes de productions intensives en travail.

La délocalisation de ces ateliers fut facilitée par les progrès réalisés dans le domaine des transports et des communications qui rendent rentable la dispersion au niveau mondial des différentes unités de production. Elle est d'autant plus rentable que les produits transformés sont de volume et de poids réduits et que la valeur ajoutée à l'étranger est importante (industrie électronique).

4

L'évolution technologique dans le domaine de l'information permet une gestion à la fois centralisée et flexible des filiales et des sous-traitants à travers le monde. (2)

Depuis 3 décennies, le processus d'internationalisation du capital connaît une tendance croissante qui va sûrement se poursuivre. Cependant, il existe 3 limitations possibles à ce processus : le protectionnisme, les coûts de production et l'automatisation.

En effet, le protectionnisme s'est installé dans les pays industrialisés sur la base d'accords de quota d'importation par pays, suivant les branches d'activité. La loi du commerce de 1974 et les accords multifibres sont quelques exemples de ces barrières.

Le second facteur de limitation, le coût de production tient à voir avec la guerre des produits et la compétitivité recherchée. Certains produits du fait de leur taille et de leur poids ne peuvent pas faire l'objet d'une relocalisation d'étapes de production ce qui aurait pour conséquence une augmentation du coût de fabrication.

Enfin, le processus d'automatisation du travail peut entraîner un reflux des ateliers vers les pays industrialisés. L'automatisation peut devenir un moyen moins coûteux que la délocalisation d'un atelier de fabrication.

Ces facteurs de limitation sont loin pour le moment de freiner le processus d'internationalisation du capital qui a encore de belles années devant lui

A. Le processus d'installation de "maquiladoras" au Mexique .

La polarisation de l'activité économique au Mexique dans quelques régions, c'est à dire la concentration géographique excessive dans peu de régions, le retard et la marginalisation des autres, a obligé le gouvernement à penser à divers schémas de régionalisation dont la proposition fondamentale fut d'incorporer les zones marginalisées au processus économique national, avec l'objectif d'initier une croissance économique harmonieuse et équilibrée du pays.

Dans la formulation de ces schémas, les pouvoirs publics ont considéré plus spécialement l'importance de la zone frontrière nord, caractérisée par sa notable désintégration économique avec le reste du pays.

Avec l'objectif d'atténuer et éventuellement de résoudre, la problématique économique et sociale de la région frontalière, le gouvernement a mis en place, depuis longtemps, divers moyens pour intégrer cette région au processus économique national. De ces programmes, nous distinguerons celui de l'industrie "maquiladora", dont le début remonte à 1965 au moment où se sont installés les premiers ateliers d'assemblage. (5)

Avec une ligne de 3115 kilomètres de frontière avec les Etats-Unis, cette zone comprend 35 municipalités situées dans les Etats de Basse Californie du nord, de Sonora, de Chihuahua, de Coahuila, du Nuevo Leon, et de Tamaulipas.

La croissance de la population de la frontière nord est impressionnante. En quarante ans, deux des plus importantes villes de la frontière, Tijuana et Ciudad Juarez, ont connu des taux de croissance explosifs. (tableau 1)

1. Antécédents généraux au programme des "maquiladoras."

Le premier essai en matière de politique économique de la frontière fut la création de zones libres à Tijuana et Ensenada (Basse-Californie) en 1933, afin d'atténuer les effets de la dépression de l'économie étasunienne. Dans les années suivantes, le régime de zones libres fut étendu à Mexicali, Tecate, San Luis Rio Colorado et de Sonora. En 1947, se créèrent les coordinations fédérales d'amélioration matérielle, dont les attributions de bases étaient de doter les villes frontalières d'infrastructure urbaine.

En 1961, le gouvernement adopte le programme national frontalier (PRONAF) avec l'objectif de promouvoir le développement économique de la frontière par l'autorisation d'importation de produits industriels, la promotion du tourisme et l'amélioration des conditions socio-économiques des villes frontalières. De 1961 à 1970, le PRONAF a investi 40 millions de dollars dans la construction et la rénovation des villes, ce qui a permis un considérable accroissement du tourisme nord-américain.

En 1964, après 22 années de vie, le programme de "braceros" arrive à sa fin. Le résultat fut que 200 000 travailleurs restèrent sans travail, alors que le flux d'immigration continuait. On estime qu'en 1965, le taux de chômage dans les municipalités de la frontière s'élevait entre 40 et 50 % de la population active. (5)

Tableau 1 : POPULATION TOTALE ET TAUX DE CROISSANCE ANNUELLE
(1960-1980)

	Population(en mille)			Taux de croissance annuel		
	1960	1970	1980	60/70	70/80	60/80
Mexique	34923	48222	66846	3,2	3,2	3,2
Baja-California	520	870	1177	5,1	3,0	4,0
Sonora	783	1098	1513	3,4	3,2	3,3
Chihuahua	1226	1612	2005	2,7	2,1	2,4
Coahuila	907	1114	1557	2,0	3,3	2,7
Nuevo Leon	1078	1694	2513	4,5	3,9	4,2
Tamaulipas	1024	1456	1924	3,5	2,7	3,1
Etats-Frontalier	5541	7848	10691	3,5	3,1	3,2
Tijuana	165	340	461	7,2	3,0	5,1
CD. Juárez	276	524	567	4,2	3,0	3,6

Source : V.CASTILLO : Desarrollo regional y frontera norte, configuracion regional 1960-1980 .Economia cuaderno, serie 2, Cuaderno N°1, Université Autonome de Basse Californie, Tijuana, Mexique, 1986, 17 pages .

En 1965, débute le programme d'industrialisation de la frontière (PIF) dont l'objectif principal était de promouvoir la création d'emplois par l'installation d'entreprises "maquiladoras" qui devaient absorber l'excédent de main-d'oeuvre.

2. Les programmes de "maquiladoras" au Mexique.

L'installation des premières "maquiladoras" au Mexique, en 1965, est à peine postérieur à la première vague de délocalisation, par les firmes multinationales, de segments de leurs activités intensives en main-d'oeuvre, en Extrême Orient.

Le Mexique s'intègre très tôt à ce nouveau processus mondial. C'est d'ailleurs, après un voyage d'étude du ministre mexicain de l'industrie et du commerce en Asie du Sud-est que fut annoncé, en mai 1965, le lancement d'un programme d'utilisation de la main-d'oeuvre excédentaire au long de la frontière nord.

Cette appellation, bientôt abandonnée par celle du programme d'industrialisation de la frontière révèle à la fois les limites de l'espace concerné (la frontière nord) et la modestie des objectifs : créer un maximum d'emplois dans les plus brefs délais.

Par la suite, le gouvernement mexicain reformula ce programme, l'étendit et lui donna des objectifs plus ambitieux.

Le soucis est de trouver un remplacement au programme des "braceros", auquel les Etats-Unis venaient de mettre fin et qui avait canalisé et institutionnalisé depuis la seconde guerre mondiale l'emploi de la main-d'oeuvre migrante saisonnière mexicaine aux Etats-Unis. L'arrêt de ce programme et le reflux consécutif de travailleurs vers les villes frontalières mexicaines, se conjugant à l'immigration interne vers les mêmes villes provoquèrent une aggravation brutale de la situation.

L'appel à l'investissement étranger apparut comme un moyen rapide de créer des emplois nombreux dans ces villes. (2)

L'implantation de "maquiladoras" américaines au Mexique est possible grâce à deux articles du code du commerce étasunien qui facilitent la segmentation des processus de production entre pays : sous certaines conditions, les produits transformés à l'étranger et après réimportés aux Etats-Unis sont sujet à un taux d'importation, seulement sur la fraction de la valeur ajoutée réalisée à l'étranger.

Le programme de "maquiladoras" a aussi bénéficié de l'appui des autorités étasuniennes et sur tout de l'appui des autorités locales de la zone frontalière. La croissance de l'emploi par les "maquiladoras" apparaît comme un moyen d'éviter les tensions sociales et politiques associées à un bas niveau d'emploi, qui risqueraient de destabiliser un voisin immédiat et comme un moyen de freiner l'immigration clandestine dans les Etats du sud des Etats-Unis.

Le programme d'industrialisation de la frontière autorise l'installation d'ateliers d'assemblage pour l'exportation. L'établissement des "maquiladoras" devait promouvoir, selon le gouvernement mexicain : un accroissement rapide de l'emploi, le renforcement de la balance commerciale et la qualification du personnel employé par ces entreprises.

Si au début, les "maquiladoras" ne pouvaient s'établir que sur la zone frontalière, à partir de 1970 et afin d'améliorer leur promotion, cette limitation géographique fut modifiée. En 1971, la zone d'implantation s'agrandit à l'ensemble du littoral du pays. En 1973, les "maquiladoras" peuvent s'installer dans tout le pays, sauf dans les zones de forte concentration industrielle tel que le District Fédéral.

3. Le décret du 13 août 1983 .

L'attitude du gouvernement est toujours de promouvoir l'installation de nouvelles "maquiladoras". Aujourd'hui, le principal moyen de cette politique est le décret pour le développement et les opérations de l'industrie "maquiladora" d'exportation du 13 août 1983.

Dans le premier article, il est établi les objectifs de promotion et de régularisation des opérations des "maquiladoras" : "les entreprises qui se dedicassent totalement ou partiellement à la réalisation d'activités d'exportation, qui contribuent à une meilleure captation de devises, qui engendrent une source d'emplois et aident à la formation d'un développement régional équilibré peuvent se faire immatriculer sous le régime de "maquiladoras"". (7)

Après cette définition l'article deux se réfère aux conditions fondamentales pour que soit accepté le programme de fabrication d'exportation d'une entreprise "maquiladoras". Entre autres nous distinguons les suivantes :

-Exporter la totalité de sa production.

-Utiliser les capacités oisives pour exporter.

-Se localiser dans les zones déterminées comme prioritaires pour le développement industriel, il sera interdit l'installation dans une zone de concentration élevée.

Les entreprises qui ont obtenu l'autorisation de leur programme auront le droit temporairement d'importer les matières premières et auxiliaires, les machines, équipements et accessoires de production, appareils et instruments pour le processus productif et les équipements de laboratoire et de contrôle de ses produits.

La SECOFI déterminera les cas dans lesquels les "maquiladoras" pourront être autorisées à vendre sur le marché national une partie de leur production qu'elles devraient exporter.

Cette autorisation sera limitée dans le temps, indiquera les volumes et les valeurs de la production qui pourra être vendue localement. Elle ne devra pas dépasser 20% de la production annuelle de l'entreprise.

Il ne sera pas autorisé de vendre sur le marché national quand il existe une production nationale suffisante ou quand est mis en oeuvre un programme pour le développement de la production nationale de produits identiques ou similaires à ceux produits par la "maquiladoras".

La SECOFI doit promouvoir, les programmes de "maquiladoras" et ses expansions en accord avec ce qui suit : promouvoir l'investissement dans les secteurs de technologie qui modernisent les processus productifs, qui stimulent une meilleure introduction de composants nationaux et qui favorisent la formation de la main-d'oeuvre, afin d'élever la productivité.

Le décret du 13 août 1983 a créé la commission interministérielle pour le développement de l'industrie "maquiladora" qui a comme objectif, coordonner les actions des diverses administrations publiques fédérales qui doivent intervenir dans l'application de ce décret. (7)

A partir de ce décret, il s'est réalisé une décentralisation de la SECOFI. Aujourd'hui chaque ville a son département pour l'industrie "maquiladoras". Les entreprises ne sont plus obligées de passer par le District Fédéral pour obtenir l'autorisation de leur programme. (8)

- Exporter la totalité de sa production.
- Utiliser les capacités oisives pour exporter.
- Se localiser dans les zones déterminées comme prioritaires pour le développement industriel, il sera interdit l'installation dans une zone de concentration élevée.

Les entreprises qui ont obtenu l'autorisation de leur programme auront le droit temporairement d'importer les matières premières et auxiliaires, les machines, équipements et accessoires de production, appareils et instruments pour le processus productif et les équipements de laboratoire et de contrôle de ses produits.

La SECOFI déterminera les cas dans lesquels les "maquiladoras" pourront être autorisées à vendre sur le marché national une partie de leur production qu'elles devraient exporter.

Cette autorisation sera limitée dans le temps, indiquera les volumes et les valeurs de la production qui pourra être vendue localement. Elle ne devra pas dépasser 20% de la production annuelle de l'entreprise.

Il ne sera pas autorisé de vendre sur le marché national quand il existe une production nationale suffisante ou quand est mis en oeuvre un programme pour le développement de la production nationale de produits identiques ou similaires à ceux produits par la "maquiladoras".

La SECOFI doit promouvoir, les programmes de "maquiladoras" et ses expansions en accord avec ce qui suit : promouvoir l'investissement dans les secteurs de technologie qui modernisent les processus productifs, qui stimulent une meilleure introduction de composants nationaux et qui favorisent la formation de la main-d'oeuvre, afin d'élever la productivité.

Le décret du 13 août 1983 a créé la commission interministérielle pour le développement de l'industrie "maquiladora" qui a comme objectif, coordonner les actions des diverses administrations publiques fédérales qui doivent intervenir dans l'application de ce décret. (7)

A partir de ce décret, il s'est réalisé une décentralisation de la SECOFI. Aujourd'hui chaque ville a son département pour l'industrie "maquiladoras". Les entreprises ne sont plus obligées de passer par le District Fédéral pour obtenir l'autorisation de leur programme. (8)

Tableau 2 : NOMBRES DE "MAQUILADORAS" AU MEXIQUE DES GRANDES
FIRMES ETRANGERES DE L'ELECTRONIQUE, 1985 .

<u>Entreprises</u>	<u>Nombre de "maquiladoras"</u>
General Electric	13
Zenith Electronics	7
Allied Corporation	6
United Technologies	5
Johnson & Johnson	5
IMEC Corporation	5
Honeywell	5
General Instrument	4
Philips	4
Westinghouse Electric	4
G.T.E. Corporation	3
I.T.T. Corporation	3
Burroughs Corporation	3
Electro Wive Products	3
T.R.W.	3
Cal Pacifico of Californie	3
Division General Ford Motor	3
Valor Electronics Inc.	3
A.V.X. Corporation	2
Bourn S.	2
General Cable	2
Magneciaft Elec	2
Matsushita	2
Moley	2
Northern Electric	2
Pulse Engineering Inc.	2
Sanyo Industries	2
Apple	1
Motorola	1
R.C.A.	1
Toshiba	1
Sony	1

Sources : Banco Nacional de México (BANAMEX), Camara Nacional de
la Industria de Transformacion (CANACINTRA), Mexique,
1986 .

Mexique assemble 60% des téléviseurs qui sont vendus sur le marché étasunien, en 1981.(11) En 1984, les produits de l'électroniques représentent 60,2% du total des importations des Etat-Unis en provenance du Mexique sous les articles 806.30 et 807.00. (tableau 3)

Le processus de délocalisation de la production au Mexique est âgé de 20 ans, il se réalise par l'implantation d'ateliers d'assemblage ou par la recherche d'un sous-traitant. Ces entreprises installées au Mexique bénéficient d'un statut particulier de "maquiladoras". Leur implantation a connu une évolution importante.

B. L'impact des "maquiladoras" au Mexique en général, et des "maquiladoras" de l'électronique en particulier.

A partir de 1965, les premières "maquiladoras" s'implantent au Mexique. Il faudra attendre les années 70 pour qu'elles connaissent un vrai essor. En 1965, 12 "maquiladoras" se sont installées ; en 1986, elles sont plus de 800 toutes branches confondues.

Nous allons retracer rapidement les grandes lignes de l'évolution des "maquiladoras" au Mexique et leur impact sur le système socio-économique mexicain. Nous nous intéresserons plus précisément aux "maquiladoras de l'électronique". Les données sur les "maquiladoras" de la branche électronique ne sont pas directement disponibles. L'institut national de statistiques géographiques et informatiques (INEGI) ne produit des informations que pour l'ensemble des "maquiladoras" des branches de l'électricité et de l'électronique.

Les branches de l'électricité et de l'électronique représentent 46,7% de l'ensemble de l'emploi créé par les "maquiladoras". (tableau 4)

Tableau 3 : IMPORTATIONS DES ETAT-UNIS EN PROVENANCE DU MEXIQUE SOUS LES ARTICLES
807.00 ET 806.30 DU CODE DU COMMERCE ETASUNIEN ,1978-1984

	1978			1984		
Importations	Total	Valeur imposable	Valeur exentée	Total	Valeur imposable	valeur exentée
Radio-téléviseurs	436	244	192	931	636	295
Générateurs	63	25	38	316	140	176
Conducteurs	52	22	30	440	139	301
Machines de bureau	42	17	25	241	114	127
Interrupteurs	88	32	56	277	89	188
Semi-Conducteurs	80	33	47	230	75	155
Condensateurs	54	31	23	119	54	65
Instrum. de mesure	32	12	20	104	29	75
Resistances	30	12	18	69	25	44
Autres produits élec	21	8	13	175	103	72
Sous-total	898	436	462	2902	1404	1498
Autres	642	278	364	1915	861	1054
Total	1540	714	826	4817	2265	2552

Source : Marc HUMBERT, GERDIC, Rennes, France, 1986 .

Tableau 4 : EMPLOI PAR BRANCHES D'ACTIVITE DE L'INDUSTRIE
MAQUILADORAS, DECEMBRE 1985 .

Branches	%	Branches	%
Electrique et électronique	46,7	Chaussures	2,1
Automobiles	20,0	Mécanique	1,3
Textile	13,4	Alimentation	1,0
Services	6,3	Chimie	0,5
Jeux	2,6	Autres	6,0

Source : Banco de México (BANAMEX), Mexique, 1986 .

1. L'évolution et la situation actuelle des "maquiladoras".

Le taux de croissance du nombre de "maquiladoras" implantées au Mexique est de 35% en moyenne par an, depuis 1965. En 1967, elles employaient 1260 travailleurs, ils sont plus de 200 000 aujourd'hui ; ce qui représente un taux de croissance moyen du personnel employé de 17% par an, depuis 1967. Le taux de croissance de la valeur ajoutée dégagée par les "maquiladoras" est de 42% en moyenne par an, depuis 1974. Pour la production brute, ce taux est de 53,2% depuis 1975. la croissance des "maquiladoras" est forte.

Le taux de croissance du nombre de "maquiladoras" des branches de l'électricité et de l'électronique, entre 1979 et 1986 est de 7,6% en moyenne par an. Il est supérieur à celui des "maquiladoras" dans leur ensemble (6,9%).

Pour le personnel employé, le taux de croissance des "maquiladoras" électriques et électroniques est de 9,9% entre 1979 et 1986. Ce taux est inférieur à celui des "maquiladoras" dans leur ensemble (13,5%).

Sur la même période, le taux de croissance de la valeur ajoutée est de 67,3% pour les "maquiladoras" des branches de l'électricité et de l'électronique, il est nettement supérieur à celui des "maquiladoras" dans leur ensemble (51,7%).

Sur la période 1980-1986, le taux de croissance de la production brute est de 69% pour les "maquiladoras" de l'électricité et de l'électronique, il est équivalent à celui de l'industrie "maquiladoras" (70%).

Les "maquiladoras" des branches de l'électricité et de l'électronique représentent 33,8% du total des "maquiladoras", concentrent 45,9% du personnel employé, engendrent 45,6% de la valeur ajoutée et produisent 47,6% de la production brute, en 1986.

La zone frontalière reçoit 93% des "maquiladoras", ce pourcentage n'est que de 87% pour les branches de l'électricité et de l'électronique. Elle bénéficie de 95% des emplois, de 92% de la valeur ajoutée et de 95,5% de la production brute de l'ensemble des "maquiladoras", en 1986.

Les branches de l'électricité et de l'électronique de l'industrie "maquiladora" ont vu leur nombre d'établissements et leur valeur ajoutée croître plus vite que ceux des "maquiladoras" dans leur ensemble, par contre ces branches ont une croissance inférieure de l'emploi.

Cette industrie a connu au Mexique, une croissance importante, durant les 20 dernières années. Elle a surtout bénéficié à la zone frontalière.

Cependant nous devons noter qu'entre 1975 et 1977, le nombre d'établissements installés se réduit, ce qui entraîne une diminution de l'emploi de 13% en 1975. Ce phénomène se reproduit entre 1981 et 1982 avec une baisse de l'emploi de 3%.

Ces mouvements s'expliquent par les difficultés rencontrées par l'économie nord-américaine. Les firmes face à la crise ralentissent leur processus de délocalisation internationale de la production. De plus, durant ces périodes, le marché mondial fut moins dynamique entraînant la fermeture de "maquiladoras".

Par sa situation géographique, le Mexique est un des pays en développement qui intéresse le plus les firmes étrangères pour l'implantation d'ateliers de fabrication ou pour y trouver un sous-traitant.

2. Les liens entre l'industrie "maquiladora" et le système socio-économique mexicain.

Les liens entre l'industrie "maquiladoras" et le système socio-économique sont peu nombreux. Il s'agit en premier de l'embauche d'un nombre important de travailleurs mexicains, de la captation de devises pour l'économie et l'achat éventuel d'intrants de production à des entreprises locales.

Tableau 6 : SALAIRES DANS LES ENTREPRISES MAQUILADORAS :
(1973-1983) :

Annees	Maquiladoras base 100 en 1975		Salaires des maquila. en % du salaire minimum	
	Salaires/ horaire dollars	Salaire/ horaire pesos	Entreprise fronta- lière	Entreprise Non-Fron- talière
1973	62,0			
1974	88,6			
1975	100,0	100,0	109,9	114,3
1976	100,3	100,4	108,7	103,3
1977	88,2	110,4	106,8	113,8
1978	100,0	113,3	109,4	120,5
1979	115,4	110,3	108,8	118,8
1980	132,1	97,3	113,4	112,1
1981	157,7	99,6	117,5	109,4
1982	121,3	106,8	172,4	166,5
1983	89,5	72,4	138,5	129,5

Source : Marc HUMBERT, GERDIC, Rennes, France, 1986 .

l'électronique, il est de 77,7%. L'emploi ouvrier dans les "maquiladoras" est largement féminin. Mais, la proportion de femmes diminue au cours du temps.

A partir de trois enquêtes effectuées dans 3 villes de la frontière nord du pays par des organismes différents, nous constatons que l'emploi dans les "maquiladoras" est un emploi de jeunes, de niveau de scolarité primaire, et que la rotation du personnel dans ces entreprises est forte. Cette dernière est plus faible pour les branches de l'électricité et de l'électronique.
(14)

Le point fort des "maquiladoras" est qu'elles emploient beaucoup de personnel avec un salaire plus élevé que celui obtenu dans les autres industries à travail équivalent. (tableau 6)

Depuis septembre 1976, les dévaluations successives du pesos mexicain ont été un facteur déterminant et ont signifié une dévaluation des salaires mexicains en relation avec les salaires étasuniens. Pour les "maquiladoras", les effets des dévaluations se manifestent au travers d'avantages comparatifs que celles-ci obtiennent avec la baisse du coût relatif de la main-d'oeuvre mexicaine sur le marché mondial. Elles sont un facteur d'expansion de l'industrie "maquiladora" au Mexique. (tableau 7)

Cette industrie procure de nombreux emplois. Mais, comme les emplois engendrés sont offerts essentiellement à des femmes jeunes sans expérience, la population active croît devant cette offre. Le chômage et le sous-emploi qui touchent généralement des hommes, ne diminuent pas.

2.3 La captation de devises.

A partir de 1970, on peut identifier avec précision dans la balance des paiements les ressources provenant des entreprises "maquiladoras" sous le poste de services de transformation. La captation de devises a connu une évolution dynamique dans les dernières années. Son taux de croissance moyen par an s'élève à 21% entre 1970 et 1986. L'industrie "maquiladora" engendre 1305,3 millions de dollars en 1986. (tableau 8)

La part des services de transformation dans la valeur des exportations suit une évolution surprenante puisqu'elle diminue durant la période 1976-1983. Ceci est dû à la forte croissance des exportations pétrolières au même moment. (tableau 9)

Tableau 8 : CAPTATION DE DEVISES PAR LES MAQUILADORAS :
(millions de dollars) .

Années	Devises	Croissance
1970	82,9	100,0
1971	101,9	122,9
1972	155,5	187,5
1973	238,6	287,8
1974	375,1	452,5
1975	332,4	400,9
1976	365,6	441,0
1977	344,6	415,7
1978	452,3	545,6
1979	638,0	769,6
1980	771,0	930,0
1981	976,0	1177,3
1982	851,3	1026,3
1983	829,5	1000,6
1984	1250,0	1507,8
1985	1281,5	1545,8
1986	1305,3	1574,5

source : - RIVAS Sergio, La industria maquiladoras
en México, Comercio Exterior, vol.35, n°11,
Novembre 1985, page : 1071-1084 .
- Pour les années 1985 et 1986, Banco de México,
Rapport annuel, Mexique, 1986 et 1985 .

Tableau 7 : SALAIRES MINIMUMS MEXICAINS EN PESOS ET EN DOLLARS .
(1975-1987) .

Années	Taux de change officiel (1)	Salaire minimum journalier en pesos (2)	Salaire minimum journalier en dollars	Salaire minimum horaire en dollars
1975	12,50	84,90	6,79	0,99
1976	18,00	99,80	5,50	0,81
oct. 1976	18,00	122,80	6,80	0,99
1977	22,57	133,90	5,90	0,87
1978	22,77	147,00	6,46	0,94
1979	22,81	162,00	7,10	1,04
1980	22,95	180,00	7,80	1,14
1981	24,63	210,00	8,50	1,24
janv. 1982	26,61	280,00	10,52	1,31
sept. 1982	96,48	364,00	3,77	0,47
mars. 1983	120,16	455,00	3,78	0,47
nov. 1983	143,93	523,00	3,63	0,45
mars. 1984	167,76	680,00	4,05	0,50
août. 1984	167,76	816,00	4,86	0,60
nov. 1984	192,56	816,00	4,23	0,53
mars. 1985	256,95	1060,00	4,12	0,51
juil. 1985	371,50	1250,00	3,36	0,42
janv. 1986	401,90	1650,00	4,10	0,51
juil. 1986	571,40	2062,50	3,60	0,45
janv. 1987	978,40	3500,00	3,57	0,44
avri. 1987	1110,10	3660,00	3,29	0,41

Source : (1) Banco de México, indicadores económicos, publication annuelle, Mexique .

(2) jusqu'en 1983 : M. VALDEZ COTA, Impacto de las devaluaciones del pesos en las maquiladoras, Economía Informa, UNAM, avril 1985, n°127, page : 25-31 .

-entre 1983 et 1985 : CANACINTRA, México's in bond industrie is... Tijuana, Mexique, 1986, page : 51 .

-1986 et 1987 : El Financiero, números divers .

Tableau 10 : PARTICIPATION DES SERVICES DE TRANSFORMATION
DANS LA VALEUR DES EXPORTATIONS NON-PETROLIERES

Années	Services de trans- formation	Pétrole Brut
1976	11,6	15,0
1978	10,4	28,9
1980	13,5	62,3
1982	15,0	73,3
1983	12,8	69,5

Source : Banco de México, Rapport annuel, 1983 .

Tableau 11 : POURCENTAGE D'INTRANTS NATIONAUX UTILISES
DANS L'INDUSTRIE MAQUILADORAS, 1984 .

Branche	%	Branche	%
Textil	17,3	Mecanique	0,7
Aliment.	12,9	Automobile	0,6
Chimie	11,1	Reveil	0,4
Services	6,3	Electroni.	0,3
Jeux	5,4	Autre	4,7
Cuir	4,5	Moyenne	1,3

Source : Banco nacional de México, BANAMEX, 1984 .

Tableau 9 : PARTICIPATION DES SERVICES DE TRANSFORMATION
DANS LA VALEUR TOTAL DES EXPORTATIONS .

Années	%
1970	6,4
1975	10,8
1976	9,9
1977	7,4
1980	5,1
1981	5,0
1982	4,0
1983	3,9
1984	5,3
1985	5,8
1986	8,2

Source : -RIVAS Sergio, La industria maquiladoras en Mexico,
Comercio Exterior, vol. 35, n°11, Mexique,
novembre 1985, page : 1071-1084 .
-pour 1986, Banco de México, rapport annuel
1986, Mexique .

Tableau 15 : PARTICIPATION ETRANGERE DANS LE CAPITAL
DES MAQUILADORAS DE L'ELECTRONIQUE, 1985 .

Partici- pation étrangère	Entreprise	%
0%	64	22,0
≤ 50%	4	1,5
= 50%	10	3,0
≥ 50%	10	3,0
100%	211	70,5
Total	299	100,0

Source : Chambre nationale de l'industrie de transformation :
CANACINTRA, Mexique, 1986 .

Tableau 16 : ORIGINE DU CAPITAL SOCIAL DES MAQUILADORAS
DE L'ELECTRONIQUE, 1985 .

Pays	Entreprise	%
Etats-Unis	228	96,6
Japon	3	1,3
Holande	2	0,8
Autres	3	1,3
Total	236	100,0

Source : Chambre national de l'industrie de transformation :
CANACINTRA, Mexique, 1986 .

Tableau 10 : PARTICIPATION DES SERVICES DE TRANSFORMATION
DANS LA VALEUR DES EXPORTATIONS NON-PETROLIÈRES

Années	Services de trans- formation	Pétrole Brut
1976	11,6	15,0
1978	10,4	28,9
1980	13,5	62,3
1982	15,0	73,3
1983	12,8	69,5

Source : Banco de México, Rapport annuel, 1983 .

Tableau 11 : POURCENTAGE D'INTRANTS NATIONAUX UTILISES
DANS L'INDUSTRIE MAQUILADORAS, 1984 .

Branch	%	Branch	%
Textil	17,3	Mécanique	0,7
Aliment.	12,9	Automobile	0,6
Chimie	11,1	Reveil	0,4
Services	6,3	Electroni.	0,3
Jeux	5,4	Autre	4,7
Cuir	4,5	Moyenne	1,3

Source : Banco nacional de México, BANAMEX, 1984 .

impacts indirects sur l'économie. La région nord possède le taux de chômage le plus faible du pays et le niveau de vie y est en moyenne supérieur à celui du pays.

Aussi, du fait des répercussions directes et indirectes des "maquiladoras" sur l'économie, les pouvoirs publics continuent de promouvoir leurs implantations sur le territoire mexicain. Depuis quelques années, on assiste à la formation de deux types de "maquiladoras" que nous allons maintenant présenter.

C. Des "maquiladoras" passives et l'apparition de "maquiladoras" actives.

Les "maquiladoras" naissent soit de l'action directe de firmes étrangères ou de firmes multinationales par l'installation d'un atelier de fabrication, soit de l'interaction entre un loueur de services de transformation mexicain et une firme étrangère. Ce dernier cas relève de la sous-traitance internationale.

En 1982, 42,1% des "maquiladoras" étaient des entreprises à capitaux mexicains majoritaires. Il s'agit de loueurs de services de transformation. (tableau 12) L'origine du capital social était pour 55,9% des "maquiladoras", les Etats-Unis. (tableau 13)

La composition du capital par branche d'activité en 1979, nous montre que la majorité des "maquiladoras" du textile sont à capitaux nationaux, alors que plus des trois quarts des entreprises de l'électronique sont à capitaux étrangers. (tableau 14)

Ces proportions ne se sont pas modifiées. En 1985, 73,5% des "maquiladoras" de l'électronique étaient à capitaux étrangers majoritaires. (tableau 15) Pour 96,6% de ces entreprises, l'origine étrangère de leur capital social est les Etats-Unis. (tableau 16)

Les "maquiladoras" de l'électronique sont dans leur grande majorité, filiales de firmes étasuniennes. Mais, depuis 1986, il existe une offensive des firmes japonaises de la branche système mondiale de l'électronique pour implanter ce type d'entreprises au Mexique.

Tableau 12 : PARTICIPATION ETRANGERE DANS LE CAPITAL
DES MAQUILADORAS .

Participa- tion étrangère	Entreprise	%
0%	221	36,5
≤ 50%	34	5,6
≥ 50%	95	15,6
100%	256	42,3
Total	606	100,0

Source : Manuel LUNA, México crecimiento orientado
por exportaciones, novembre 1983, Mexique,
CIDE, page : 108 .

Tableau 13 : ORIGINE DU CAPITAL SOCIAL DES MAQUILADORAS
EN 1982 .

Pays	Entreprise	%
Etats-unis	339	55,9
Japon	4	0,6
Europe	8	1,3
Mexique	255	42,2
Total	606	100,0

Source : Manuel LUNA, México crecimiento orientado
por exportaciones, novembre 1983,
CIDE, Mexique, page : 108 .

Tableau 14 : COMPOSITION DU CAPITAL PAR BRANCHES
D'ACTIVITE DES MAQUILADORAS, 1979 .

Branches	nombre de maquiladoras			
	Total	Etrangères		Mexicaines
		%		%
Textil	134	42	31,3	92 68,7
Electroni.	199	145	72,8	54 27,2

Source : -Roland TRABIS, industrie et politique à la
frontière Mexique-USA, Editions du CNRS, 1985
page : 44 .

l'électronique, il est de 77,7%. L'emploi ouvrier dans les "maquiladoras" est largement féminin. Mais, la proportion de femmes diminue au cours du temps.

A partir de trois enquêtes effectuées dans 3 villes de la frontière nord du pays par des organismes différents, nous constatons que l'emploi dans les "maquiladoras" est un emploi de jeunes, de niveau de scolarité primaire, et que la rotation du personnel dans ces entreprises est forte. Cette dernière est plus faible pour les branches de l'électricité et de l'électronique. (14)

Le point fort des "maquiladoras" est qu'elles emploient beaucoup de personnel avec un salaire plus élevé que celui obtenu dans les autres industries à travail équivalent. (tableau 6)

Depuis septembre 1976, les dévaluations successives du peso mexicain ont été un facteur déterminant et ont signifié une dévaluation des salaires mexicains en relation avec les salaires étasuniens. Pour les "maquiladoras", les effets des dévaluations se manifestent au travers d'avantages comparatifs que celles-ci obtiennent avec la baisse du coût relatif de la main-d'œuvre mexicaine sur le marché mondial. Elles sont un facteur d'expansion de l'industrie "maquiladora" au Mexique. (tableau 7)

Cette industrie procure de nombreux emplois. Mais, comme les emplois engendrés sont offerts essentiellement à des femmes jeunes sans expérience, la population active croît devant cette offre. Le chômage et le sous-emploi qui touchent généralement des hommes, ne diminuent pas.

2.3 La captation de devises.

A partir de 1970, on peut identifier avec précision dans la balance des paiements les ressources provenant des entreprises "maquiladoras" sous le poste de services de transformation. La captation de devises a connu une évolution dynamique dans les dernières années. Son taux de croissance moyen par an s'élève à 21% entre 1970 et 1986. L'industrie "maquiladora" engendre 1305,3 millions de dollars en 1986. (tableau 8)

La part des services de transformation dans la valeur des exportations suit une évolution surprenante puisqu'elle diminue durant la période 1976-1983. Ceci est dû à la forte croissance des exportations pétrolières au même moment. (tableau 9)

1. Le processus d'implantation de "maquiladoras" par les firmes japonaises.

Depuis, la fin des années 70, les firmes japonaises ont installé des filiales sur le territoire Nord-Américain. Ce sont ces filiales qui pour bénéficier des articles 806,30 et 807,00 du code du commerce étasunien, vont implanter de nouvelles "maquiladoras" au Mexique.

Les exemples ne manquent pas :

-Hitachi a étendu ses opérations à Tijuana, Hitachi Funsumer Products de México fût créée en 1986, c'est une "maquiladora". Hitachi a demandé, la même année, le permis de construire 2 autres "maquiladoras". Le premier atelier emploie 250 personnes pour la fabrication de composants de téléviseurs couleurs. Ces composants terminés sont envoyés à l'usine centrale d'Hitachi à Anaheim (ville de Californie) pour l'assemblage final. (15)

La dévaluation continuelle du pesos mexicain et les faibles coûts de la main-d'oeuvre attirent de nombreuses entreprises de l'électronique à Tijuana. Ainsi, d'autres firmes japonaises ont annoncé, au début de l'année 1987, la création de nouvelles "maquiladoras".

-Sony qui possède déjà une "maquiladora" à Rancho Bernado, où travaillent 1800 personnes, a confirmé la construction d'un atelier à Tijuana. Il va réaliser l'assemblage de téléviseurs couleurs avec 450 travailleurs dont 300 viennent de l'atelier de Rancho Bernado. (16) L'ouverture était prévue pour mai-juin 1987. Sony est entrain de négocier l'achat d'un autre terrain dans le centre de Tijuana avec l'intention de doubler la production de la nouvelle "maquiladora" dans les années à venir. (17)

-Toshiba envisage aussi d'implanter un atelier en Basse Californie pour l'assemblage de ses téléviseurs. (16)

-Ohnamba et Sumitomo Electric du Japon ont annoncé la construction d'une "maquiladora" qui emploiera 400 personnes, pour la demande de leur client Matsushita installé à Tijuana. (16)

Il peut exister deux étapes de production successives réparties entre deux "maquiladoras". La première est le fournisseur direct de la seconde. Il existe donc des chaînes de production entre "maquiladoras", au maximum trois. (18)

Si jusqu'en 1985, selon l'annuaire de la chambre nationale de l'industrie de transformation (CANACINTRA), il y avait seulement 4 entreprises "maquiladoras" de l'électronique avec du capital japonais. Aujourd'hui, les firmes japonaises de l'électronique sont réellement intéressées pour implanter des "maquiladoras" au Mexique. Du fait, de la proximité du marché des Etats-Unis ou l'industrie électronique japonaise est de plus en plus présente.

L'originalité du processus d'implantation de "maquiladoras" par les firmes japonaises est qu'elles le réalisent par l'intermédiaire de leurs filiales installées aux Etats-Unis.

Les "maquiladoras" dans leur ensemble sont en dépendance vis à vis de leur maison-mère ou du donneur d'ordres. Elles sont imbriquées dans un processus de production extérieur à elles-mêmes. elles ne possèdent donc pas d'autonomie. Etre dépendante ne veut pas dire être inactive. Nous verrons dans quelle mesure une "maquiladora" peut-être active au sein du système socio-économique mexicain. Ce type de "maquiladoras" actives est apparu récemment. L'autre type, les "maquiladoras" passives sont les plus nombreuses et les plus anciennes.

2. Les "maquiladoras" passives.

Les "maquiladoras" passives sont l'image traditionnelle des filiales travaillant sous douane. Elles ont été les premières à être installées au Mexique.

Comme toutes les "maquiladoras", ce premier type procure des emplois, engendre des devises et achète un minimum d'intrants de production nationaux, essentiellement, l'énergie nécessaire au processus de production.

Elles sont passives car elles n'agissent pas dans le système socio-économique d'accueil, leur intégration à l'économie nationale est la plus faible possible. Elles n'agissent pas, cela veut dire, qu'elles embauchent du personnel, mais ne lui donnent pas une formation professionnelle. Elles utilisent des machines importées, mais ne réalisent pas de transfert de technologie. Lorsqu'une machine tombe en panne, c'est un technicien de la maison-mère qui vient réparer. Les travailleurs savent l'utiliser, mais sont incapables d'en assurer la maintenance.

Ces "maquiladoras" sont celles qui ont les salaires les plus bas, les conditions de travail les plus pénibles, la rotation du personnel la plus forte et le capital investi par travailleurs est faible. Elles sont généralement à capitaux étrangers, la maison-mère n'est intéressée que par la main-d'oeuvre "bon marché", il n'y a aucune volonté de sa part à s'intégrer dans le tissu productif du pays d'implantation.

Ce type de "maquiladoras" est très instable, étant fortement lié à l'activité de leur maison-mère ou du donneur d'ordres, si ces derniers se trouvent en difficultés, les conséquences se répercutent directement sur les activités de la "maquiladora".

En 1975-1976, lorsque la crise économique éclata aux Etats-Unis, 32 000 travailleurs des "maquiladoras" furent licenciés et des centaines d'ateliers durent réduire leurs jours de travail. En 1981, lorsque l'économie étasunienne se trouva de nouveau en difficulté, Sansonite, Tesa, Electronica de Baja California, Acapulco Fashion, Solivev, Convertor, Sigma et Ampex parmi tant d'autres "maquiladoras" de l'électronique durent fermer leurs portes. (3)

Les "maquiladoras" passives sont celles qui rencontrent aussi les plus gros problèmes de revendications salariales, tel fut le cas de l'entreprise Crescent qui ferma sa "maquiladora" à Zatecas (Mexique), après un long conflit salarial et a ouvert un nouveau atelier à Puerto Rico. (19) Ce type d'atelier est très mobile, dès que l'entreprise rencontre des problèmes, elle émigre vers d'autres pays où l'exploitation de la main-d'oeuvre sera plus facile.

Les "maquiladoras" passives sont aujourd'hui la bête noire des syndicats mexicains qui tentent d'améliorer les conditions de travail. Mais, il ne faut pas oublier que l'installation de ce type d'entreprises fut encouragée dans les années 60 et 70 pour répondre au besoin pressant de création d'emplois. Elles ont accompli leur rôle.

L'importance de ces entreprises vient des avantages qu'elles procurent au pays. Elles signifient un investissement productif dont la production est exportée. En même temps qu'elles engendrent des emplois, elles aident à la croissance de la demande nationale par les salaires qu'elles versent. Leurs activités entraînent l'entrée de devises qui sont utilisées à l'importation d'autres produits considérés comme prioritaires pour le développement national. (20)

De façon indirecte, les "maquiladoras" passives ont permis la prolifération des affaires, les commerçants et les industries locales ont bénéficié d'un marché plus important. (21)

Elles ont permis une réelle industrialisation de la zone frontalière au Mexique.

Le gouvernement mexicain a bien compris le problème actuel de ce type de "maquiladoras" puisque dans son décret du 13 août 1983, il stipule que seront autorisés en premier lieu les programmes de "maquiladoras" qui investissent dans les secteurs de technologie, qui stimulent une meilleure introduction de composants nationaux dans leur production, et qui fournissent une formation à leur main-d'oeuvre. (7)

Ces programmes permettent l'implantation de "maquiladoras" actives.

3. Les "maquiladoras" actives.

A l'inverse des "maquiladoras" passives, les "maquiladoras" actives détiennent la capacité d'agir dans le système socio-économique d'accueil. Cette capacité se traduit, essentiellement, par la formation professionnelle réelle des travailleurs et/ou la réalisation effective d'un transfert de technologie. C'est à dire qu'il existe une certaine volonté de la maison-mère ou du loueur de services de transformation à s'intégrer dans le tissu productif du pays d'implantation, pour cela, ils laissent à leur "maquiladora" la capacité d'agir.

L'activité des "maquiladoras" actives est plus diversifiée que celle des entreprises du premier type. Elles réalisent l'assemblage d'éléments plus sophistiqués. Pour la branche de l'électronique, les ateliers vont assembler des circuits intégrés, des ordinateurs, produits plus élaborés que les semi-conducteurs ou les téléviseurs.

L'organisation du travail dans les "maquiladoras" passives relève du taylorisme le plus pur : chronométrage, salaire à la pièce. Dans les "maquiladoras" actives, elle correspond plus à du fordisme, ce qui entraîne l'installation d'ateliers semi-mécanisés. Il faut donc former du personnel capable d'assurer la maintenance de l'équipement productif. Par là même, il se réalise un transfert de technologie, il n'est pas complet puisqu'il ne permet pas la maîtrise technologique, mais sa maintenance et son utilisation.

Les micro-ordinateurs Hewlett-Packart sont considérés comme les Rolls-Royce de la micro-informatique. Micro-informatica Hewlett-Packart, "maquiladora" implantée au Mexique doit donc être en mesure d'assembler des composants de haute qualité puisqu'ils sont utilisés dans les micro-ordinateurs

Tableau 17 : TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE AVEC DES "MAQUILADORAS" ENREGISTRES
DANS LE REGISTRE NATIONAL DE TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES .
(1982-1986)

<u>Année</u>	<u>Entreprises Receptrices</u>	<u>Activité</u>	<u>entreprises qui octroie</u>	<u>Nation- lité</u>	<u>Objet</u>	<u>Type de Techno- logie</u>	<u>Durée (ans)</u>
1982	Productos Electronicos	assemblage transforma- teurs	RCA	USA	assistance technique connaissances techniques	opération de fabrication	10
1984	Electronic Control	composants électroni- ques	Tecco R.	USA	assistance technique	produits	10
1984	Subensambles Electronicos	jeux vidéo	Magnavox Compagny	USA	brevet	produits	15
1984	Subensambles Electronicos	jeux vidéo	NAP Consumer Electronics	USA	assistance technique	processus	18
1986	comunicación Banda Grande	équipement de trans- mission	Texcan Corporation	USA	assistance technique	produits	14
1986	Texcan de Mexico	composants électroni- ques	Texcan Corporation	USA	assistance	produits	10

Source : Registre national de transferts de technologie, Direction nationale des transferts de technologie, SECOFI, Mexique, 1987 .

d'Hewlett-Packard, Etats-Unis. Pour cela, Micro-informatica a apporté une réelle formation professionnelle à son personnel et bénéficié d'un transfert de technologie de la part de sa maison-mère .

En 1980, Plamex s'est installée à Tijuana, pour la fabrication de circuits intégrés. Elle emploie 550 personnes, le salaire est 1,7 fois le salaire minimum, la rotation du personnel est faible. 85% des ouvriers sont des femmes semi-qualifiées formées par l'entreprise. Dans la fabrication, l'intégration nationale est seulement de 3% et l'intégration verticale atteint les 40% de la valeur de la production. Cette "maquiladora" essaie de développer sa propre technologie par l'achat de celle-ci en Suède et au Japon. Ainsi, elle a développé la technologie pour montage en superficie (SMT) directement dans l'entreprise. C'est une "maquiladora" à capitaux mexicains, elle cherche à court terme à augmenter son intégration verticale. (22)

La production des "maquiladoras" actives correspond plus à des produits de qualité supérieure. Les composants assemblés sont destinés à des produits de haute qualité. Pour l'obtenir, la maison-mère forme les travailleurs de sa "maquiladora". Lorsqu'il s'agit d'un loueur de services de transformation, le donneur d'ordres transfère la technologie nécessaire à l'assemblage des produits. De son côté, le loueur doit être capable de maîtriser cette technologie. On assiste généralement à un véritable transfert de technologie entre le donneur d'ordres et le loueur, dans le cas spécifique des "maquiladoras" actives.

3.1 Les transferts de technologie pour l'industrie "maquiladora" électronique dans le registre national.

Dans le registre national de transferts de technologie pour l'industrie électronique au Mexique entre 1982 et 1986, il existe 6 contrats en faveur d'entreprises "maquiladoras". (tableau 17)

En 1982, RCA (USA) a passé un contrat de transfert de technologie, pour une durée de 10 ans, avec l'entreprise "maquiladora" Productos Electricos de la Laguna. Elle assemble des transformateurs. RCA a transféré la technologie des opérations de fabrication par une assistance et les connaissances techniques nécessaires.

En 1984, trois contrats de transfert de technologie ont eu lieu.

Le premier entre Tecco R Electronics IWG (USA) et la "maquiladora" Electronic Control de México qui fabrique des composants électroniques. Ce contrat, d'une durée de 10 ans, porte sur la technologie du produit par le transfert d'une assistance technique.

Les deux autres contrats se sont fait en faveur de la "maquiladora" Subensambles Electronicos qui assemble des jeux vidéos. L'entreprise Magnavox Compagny (USA) lui transmet, pendant 15 ans la technologie du produit par un brevet. L'entreprise NAP Consumer Electronics (USA) lui transmet, pendant 18 ans, la technologie du processus de production par une assistance technique.

En 1986, deux contrats de transferts de technologie se sont réalisés.

L'entreprise Texan Corp. (USA) s'est engagée à transférer la technologie du produit par une assistance technique à deux "maquiladoras".

Comunicacion Banda Grande qui assemble des équipements de transmission bénéficié d'un contrat de 14 ans, Texan de México qui fabrique des composants de système de signaux pour télévision a un contrat de 10 ans.

Les "maquiladoras" actives réalisent des transferts de technologie. Sur les six contrats réalisés entre 1982 et 1986, deux portent sur la technologie du processus ou des opérations de fabrication. Ces contrats permettent aux "maquiladoras" d'utiliser et d'assurer la maintenance de leur équipement productif. Les quatre autres contrats portent sur la technologie du produit, ce qui permet aux "maquiladoras" de la contrôler.

Ces transferts de technologie ne réalisent pas la transmission, à des "maquiladoras", de la maîtrise technologie. Ils transmettent soit la capacité d'utiliser et d'assurer la maintenance d'un équipement, soit la capacité de contrôler la technologie d'un produit sans sa maîtrise puisque les entreprises réceptrices ne sont pas en mesure d'effectuer la conception du produit.

3.2 Les "maquiladoras" actives et l'achat d'intrants nationaux.

Elles seront les plus intéressées par l'achat d'intrants nationaux de production, si ceci leur permet des économies de coût de fabrication. Les facteurs qui gouvernent la décision

d'acquérir des intrants nationaux sont les prix, la qualité, le respect des délais de livraison, la confiabilité et l'offre nationale.

D'après, une enquête du gouvernement de Chihuahua, les facteurs les plus importants sont le respect des délais de livraison et la qualité des produits. (tableau 18)

Tableau 18 : FACTEURS QUI GOUVERNENT LA DECISION D'ACQUERIR OU NON DES INTRANTS NATIONAUX.

Facteurs	le plus important	tres important	important	sans importance	Total
Prix	65	33	2	0	100
Qualité	99	1	0	0	100
Délais	100	0	0	0	100
Confiabilité	99	1	0	0	100
Offre d'intrants	4	13	53	30	100

Source : Desarrollo económico del Estado de Chihuahua, Imagen de la industria maquiladoras, Mexique, 1983, page : 33 .

Un des aspect les plus intéressants de notre visite à Tijuana, en février 1987, fut de constater la bonne disposition des "maquiladoras" de la branche électronique d'incorporer des intrants nationaux à leur processus d'assemblage.

"Les "maquiladoras" ne voient aucun inconvénient à acheter ici leurs intrants, si ceux-ci leur reviennent moins chers. Il serait important que les industriels étudient le marché pour y répondre avec la qualité, dans les temps de livraison, et les prix." (23)

Dans ce sens, l'institut mexicain du commerce extérieur (IMCE), avec l'appui de la CANACINTRA et de la SECOFI, a organisé trois expositions d'intrants pour l'industrie "maquiladora" dans différents lieux du pays, afin de promouvoir, l'industrie locale auprès des "maquiladoras" de manière qu'elle participe aux exportations de celles-ci. (24) Les entreprises sous-traitantes pour l'industrie "maquiladora" électronique qui ont participé à la troisième exposition à Ciudad Juarez sont des entreprises jeunes.

Bien que ces expositions aient commencé à donner quelques résultats, les "maquiladoras" manifestent les difficultés des entreprises locales à offrir leurs produits dans les temps, à qualité et prix compétitifs.

"Les entrepreneurs doivent comprendre qu'ils doivent être compétitifs sur le marché mondial. Toutes les "maquiladoras", et principalement étrangères, seront satisfaites d'acheter au Mexique ce qui peut servir pour l'exportation. Les "maquiladoras" sont disposées à proposer la technologie pour le développement d'autres activités industrielles qui servent à produire des intrants." (22)

L'Etat mexicain par l'intermédiaire de la SECOFI encourage ces possibilités, cependant la stratégie de développement de l'incorporation d'intrants nationaux a débuté au milieu de l'année 1984, "il est donc prématuré pour faire une évaluation". (25)

Le développement et l'accroissement de "maquiladoras" actives par l'achat d'intrants nationaux est très envisageable. Mais, il faut d'abord que l'industrie locale prouve sa capacité d'offrir des composants à qualité et prix compétitifs, en respectant les délais de livraison.

3.3 Les "maquiladoras" actives vendent une partie de leur production sur le marché national.

Les entreprises "maquiladoras" peuvent, depuis le décret de 1983, obtenir l'autorisation de vendre 20% de leur production sur le marché local, s'il n'existe pas une production nationale de produits similaires.

D'après, l'enquête du gouvernement de l'Etat de Chihuahua, 14% des "maquiladoras" se disent intéressées à vendre sur le marché national mexicain dans des conditions imposées par le décret : obligation de réaliser une intégration nationale supérieur de 20% à celle de l'industrie nationale. (tableau 19)

Tableau 19 : POURCENTAGE D'ENTREPRISES MAQUILADORAS INTERESSEES A VENDRE SUR LE MARCHE NATIONAL MEXICAIN .

Non	Peu	Oui	Très
86	9	2	3

Source : Desarrollo económico del Estado de Chihuahua, Imagen de la industria maquiladoras, Mexique, 1983, page : 40 .

Durant, l'année 1986, 34 entreprises "maquiladoras" furent autorisées à vendre sur le marché national pour une valeur de 25 millions de pesos. Les entreprises de la branche électronique furent 17 à obtenir cette autorisation pour un montant de 18 millions de pesos soit 70% du total.

Ces ventes ne représentent que 0,9% de la production brute de l'industrie "maquiladoras" de la branche électronique.

Une "maquiladora" active est donc un atelier d'assemblage qui forme son personnel, transfère de la technologie, réalise une intégration nationale et vend si possible une partie de sa production sur le marché local.

La "maquiladora" active s'intègre dans le système socio-économique d'accueil, ce qui n'est pas le cas de la "maquiladora" passive. Cette dernière peut évoluer au cours du temps et devenir de plus en plus active.

De nombreux auteurs mexicains (Miniant, Mungaray, Carrillo) soulignent l'importance du processus d'automatisation comme frein à la délocalisation internationale de certaines étapes de production qui entraînera la disparition des "maquiladoras". Ce phénomène existe, mais touchera essentiellement les entreprises passives.

L'Etat a bien compris les risques. Pour les éviter, il s'efforce de promouvoir et d'attirer l'installation de "maquiladoras" actives qui grâce à leur production de produits spécifiques, de hautes qualités seront moins touchées par le processus d'automatisation dans la branche système mondiale.

Pour l'instant, on dénombre plus de 900 "maquiladoras" au Mexique, en 1987, la tendance historique de croissance de l'implantation de ce type d'établissement continue.

Un autre phénomène est en train de se produire, c'est l'accroissement de programme de "maquiladora" de la part d'entreprises nationales. C'est à dire que des firmes mexicaines dont l'activité est tournée vers le marché local, demandent l'autorisation de réaliser un programme de "maquiladora" limité dans le temps.

Le loueur de services de transformation est alors une entreprise nationale entièrement intégrée à l'appareil productif national, qui va assembler, pour un donneur d'ordre étranger, un ensemble de produits. Les pouvoirs publics mexicains par leur politique de promotion des exportations, encouragent ce genre d'initiatives.

Depuis, le décret de 1983, on assiste à un réel développement des "maquiladoras" actives sur le territoire mexicain, elles sont à la source d'une production compétitive en prix et qualité sur le marché mondial.

Il existe deux types de "maquiladoras" au Mexique : Les "maquiladoras" passives qui se sont installées dès 1965, dont l'intégration dans le système socio-économique est des plus faibles, et les "maquiladoras" actives qui apparaissent dans les années 80, qui s'intègrent au système socio-économique, et qui ont un impact et un rôle dans le développement industriel d'autant plus fort. Les pouvoirs publics tentent d'attirer des "maquiladoras" actives et d'aider à la transformation des entreprises passives en entreprises actives.

Conclusion

Les "maquiladoras" se sont implantées au Mexique à partir des années 1965, essentiellement dans les activités de l'électronique et du textile. Elles naissent du développement du processus d'internationalisation du capital.

Dès les années 60, les pouvoirs publics encouragent l'installation de ce type d'entreprises sur son territoire par l'intermédiaire du programme d'industrialisation de la frontière (PIF). L'objectif principal est la création d'emplois qui en découle.

Le décret de 1983, pour le développement et les opérations de l'industrie "maquiladora" d'exportation met plus l'accent sur la captation de devises que permettent ces entreprises. La SECOFI doit promouvoir l'investissement dans les secteurs de technologie qui modernisent les processus productifs, stimulent une meilleure introduction de composants nationaux et favorisent la formation de la main-d'oeuvre.

Cependant, les firmes étrangères qui installent des "maquiladoras" ou passent un contrat de sous-traitance avec un loueur de services de transformation, recherchent exclusivement des baisses de coût que leur permet l'exploitation d'une main-d'oeuvre "bon marché".

Même lorsqu'il ne s'agit que de cela, les "maquiladoras" ont un impact positif sur le système socio-économique mexicain par l'embauche du personnel et la rémunération qui en découle, par la captation de devises et l'achat potentiel d'intrants nationaux.

L'industrie "maquiladora" a connu au Mexique, une croissance importante, durant vingt ans. Elle a surtout bénéficié à la zone frontalière avec les Etats-Unis. Par sa situation géographique, le Mexique est un des pays en développement qui intéresse le plus les firmes étrangères pour l'implantation d'ateliers de fabrication ou pour y trouver un sous-traitant international.

Les "maquiladoras" procurent beaucoup d'emplois, offerts essentiellement à des femmes jeunes sans expérience professionnelle. Elles sont une source importante de devises. Elles achètent peu sur le marché national.

Cependant, leur impact est positif puisqu'elles ont permis l'industrialisation de la zone frontalière, en moins de vingt ans. La région nord possède le taux de chômage le plus faible et le niveau de vie y est en moyenne supérieur.

Cet impact sera d'autant plus fort que la "maquiladora" s'intégrera dans le système socio-économique.

Jusqu'à présent ces entreprises étaient en majorité des filiales de firmes multinationales étasuniennes. Depuis quelques années, on assiste à une offensive des firmes japonaises qui implantent des ateliers de fabrication au Mexique par l'intermédiaire de leurs filiales installées aux Etats-Unis. C'est surtout vrai dans la branche électronique.

Les "maquiladoras" dans leur ensemble sont en dépendance vis à vis de leur maison-mère ou du donneur d'ordre. Elles sont impliquées dans un processus de production extérieur à elles-mêmes. Elles ne possèdent donc pas d'autonomie, ce qui ne veut pas dire qu'elles soient inactives.

L'image traditionnelle de la "maquiladora" est celle d'un atelier de fabrication sous-douane entièrement passif. Ces entreprises passives furent les premières à s'implanter au Mexique.

Leur importance vient des avantages qu'elles procurent au pays. Elles signifient un investissement productif dont la production est exportée. En même temps, qu'elles créent des emplois, elles aident à la croissance de la demande nationale par les salaires qu'elles versent. Leurs activités entraînent l'entrée de devises qui sont utilisées à l'importation d'autres produits considérés comme prioritaires pour le développement du pays.

Cependant, elles sont passives car elles embauchent du personnel mais ne le forment pas, elles utilisent des machines importées mais ne réalisent pas de transfert de technologie. L'organisation du travail relève du taylorisme le plus pur.

Le gouvernement a bien compris ces problèmes et tente de promouvoir l'installation du deuxième type de "maquiladoras" : les entreprises qui sont actives.

40

Ces entreprises détiennent la capacité d'agir dans le système socio-économique. Elle se traduit par une formation professionnelle réelle des travailleurs et/ou la réalisation effective d'un transfert de technologie.

Leur activité est plus diversifiée et plus sophistiquée. Elles recherchent la fabrication de produits de qualité. Leur organisation du travail relève du fordisme. Elles sont plus intéressées par l'achat d'intrants nationaux, si ceux-ci leur permet des économies de coût de fabrication à qualité équivalente. Elles cherchent si possible à vendre une partie de leur production sur le marché local.

Depuis, le décret de 1983, il existe un réel développement des "maquiladoras" actives au Mexique.

NOTES.

(1) Guillermo TEUTLI OTELO : "Les industries maquiladoras : progrès ou régression dans le processus mexicain de développement", revue Tiers Monde, tome XVI, n°62, avril-juin 1975, France, pages : 381-406.

(2) Roland TRABIS : "Industrie et politique à la frontière Mexique-USA : le cas de Nuevo Laredo, 1966-1984", édition du CNRS, 1985, Paris, France, 241 pages.

(3) Jorge CARRILLO et Alberto HERNANDEZ : "Mujeres fronterizas en la industria maquiladora", SEP/CEFNOMEX, colección frontera, 1985, Mexique, 216 pages.

(4) Pedro VOSKOVIC : "America Latina ante nuevos terminos de la division internacional del trabajo", Economia de America Latina, CIDE, semestriel, n°2, mars 1979, Mexique, page : 18.

(5) Comercio Exterior : "La industria maquiladora : evolucion reciente y perspectivas", Section nacional, vol 28, n°4, avril 1978, Mexique, pages : 407-414.

(6) Victor L. URQUIDI et Mario M. CARRILLO : "Desarrollo economico e interaccion en la frontera norte de México", Comercio Exterior, vol 35, n°44, novembre 1985, Mexique, pages : 1060-1070.

(7) Decreto para el fomento y operacion de la industria maquiladora de exportacion, Diario Oficial de la Federacion, le 13 août 1983, Mexique, page 25.

(8) Entrevue avec Miguel VELASCO BUSTAMANTE, sous délégué du développement industriel, SECOFI, Tijuana, Mexique, février 1987.

(9) Decreto que establece estímulos para la industria de las franjas fronterizas y zonas libres del país, Diario Oficial de la Federación, le 14 fevrier 1986, page 5.

(10) Entrevue avec Ruben MORALES RUIZ de la CANACINTRA, délégation Tijuana et Tecate, Mexique, fevrier 1987.

(11) idem (3)

(12) Isaac MINIAN : "Progreso tecnico e internacionalizacion del proceso productivo : el caso de la industria maquiladora de tipo electronico", CIDE, 1981, Mexique, 133 pages.

(13) Gobierno de CHIHUAHUA : "Imagen de la industria maquiladora", Desarrollo del Estado de Chihuahua, novembre 1983, Mexique, page : 16.

(14) Lecturas del CEESTEM : "Maquiladoras", Centro de estudios economicos y sociales del tercer mundo, 1980, Mexique, Pages : 14 et suivantes.

CANACINTRA : "Mexico's in bond industry is ...", 1986, Tijuana, Mexique, page : 49.

Gobierno de CHIHUAHUA : "Imagen de la industria maquiladora", Desarrollo del Estado de Chihuahua, novembre 1983, Mexique, pages : 58-59.

(15) Chris KRAUL : "Hitachi describes plans for major expansion of facilities in Tijuana", The San Diego Union, 5 décembre 1986, Californie, Etats-Unis.

(16) Chris KRAUL : "Foreign firms flock to Tijuana", The San Diego Union, 19 octobre 1986, Californie, Etats-Unis.

(17) Chris KRAUL : "Sony announces Tijuana expansion", The San Diego Union, 13 octobre 1986, Californie, Etats-Unis.

LISTE DES DIFFERENTS DOCUMENTS DE TRAVAIL

- Document de travail n° 1,

P. BONNEFOND axe 2 :

"NOTES SENEGALAISES".

- Document de travail n° 2,

A. SID AHMED axe 2 :

"RENTE PETROLIERE : QUELQUES PROBLEMES THEORIQUES"

- Document de travail n°3,

R. DOGNIN axe 1 :

"DES CALEBASSES ET DES VACHES"

- Document de travail n° 4,

L. PERROIS axe 1 :

"ANTHROPOLOGIE ET HISTOIRE : LES ARTS PLASTIQUES DU NORD-OUEST CAMEROUN"

- Document de travail n° 5,

A. MARLIAC axe 1 :

"CHRONOCULTURAL SIGNIFICANCE OF 14 C AND TL DATING IN NORTH CAMEROUN IRON AGE SETTLEMENTS CASE REFLEXION UPON THE RELIABILITY OF ABSOLUTE DATING"

- Document de travail n° 6,

H. GODARD axe 3 :

"ATLAS INFORMATISE DE QUITO. PRESENTATION ET PREMIERS RESULTATS"

- Document de travail n° 7,

B. LACOMBE axe 2 :

"STATISTIQUES ET FAMILLES. TAUX ET PROBABILITES D'AGRANDISSEMENT
DES MENAGES ET FAMILLES - TROIS ETUDES" -

- Document de travail n° 8,

J.C. NGUINGUIRI axe 1 :

"TRADITIONS ET COUTUMES FONCIERES DES COMMUNAUTES DU LITTORAL
CONGOLAIS - TROIS ETUDES -"

- Document de travail n° 9,

C. AUBERTIN axe 3 :

"LA TECHNIQUE AU SECOURS DE L'ILLUSION"

- Document de travail n° 10,

J. GAILLARD axe 2 :

"HISTOIRE ET DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE
COSTARICAINE"

- Document de travail n° 11,

J. GAILLARD axe 2 :

"HISTOIRE ET DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE
THAILANDAISE"

- Document de travail n° 12,

T. SAUVIN axe 2 :

"L'INTRODUCTION DE LA COMPENSATION DANS LES STRATEGIES
INDUSTRIELLES DU TIERS MONDE"

- Document de travail n° 13,

E. SALL axe 2 :

"MICRO - ETAT - NATION ET SOCIETE EN GAMBIE"